

AMET FORMATION : Qui Sommes-Nous?

Organisme habilité par l'INRS en 2016, AMET Formation est depuis 2015 le partenaire privilégié de formation en prévention d'AMET Santé au Travail. La récente réforme de la réglementation de la formation professionnelle a amené AMET Formation à revoir son catalogue et ses prestations pour l'année 2018. Ainsi, AMET Formation a eu l'honneur d'être enregistré dans la base de données nationale DATADOCK en août 2017.

Cette nouvelle reconnaissance professionnelle d'AMET Formation est liée à sa principale prestation en formation professionnelle : la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Notre formateur qualifié est habilité par l'INRS à dispenser tant des formations initiales SST que du Recyclage (MAC = Maintien et Actualisation des Compétences)

C'est pourquoi de nombreuses sessions interentreprises seront planifiées sur l'année 2018 au siège d'AMET Formation, situé à Rosny Sous Bois.

Néanmoins, si vous souhaitez bénéficier d'un nombre de formations SST plus important ou de formations dans vos locaux, cela reste bien entendu possible. Dès lors, Amet Santé au Travail ne prendra plus à sa charge la ou les formation(s) supplémentaire(s), qui seront facturées aux entreprises.

Toutefois, la prise en charge financière de ces formations restera possible par les OPCA des Entreprises, du fait du référencement d'Amet Formation dans DATADOCK.

AMET FORMATION

67 boulevard d'Alsace Lorraine- 93115 Rosny
Sous Bois Cedex

www.ametformation.org

⇒ Siret : 814 357 406 00010

⇒ Code NAF : 8559A

Tél: 01 72 59 31 67

Mail.: ametformation@amet.org



En partenariat avec



CATALOGUE DE FORMATIONS 2018

FORMATIONS PROPOSÉES:

- Sauveteur Secouriste du Travail
- Sauveteur Secouriste du Travail MAC

AMET FORMATION

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11 93 07216 93

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Numéro d'habilitation SST / INRS : 897006/2016/SST-01/012

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



OBJECTIFS

Former des Sauveteur Secouriste du travail (SST) capables d'intervenir face aux accidents de travail en portant secours aux victimes en toute sécurité, dans une optique de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- **Code du Travail** (L.4121 et R4121 et suivants, R4224-15, R 4224-16).
- **Circulaire CNAMTS CIR 32/2010** du 3 décembre 2010 relative au Sauvetage.
- **Secourisme du Travail**, document de référence de l'INRS V5.01/2016

PUBLIC CONCERNÉ

Nombre de participants **minimum 6, maximum 10** pour un formateur.

PROGRAMME (RÉSUMÉ)

- **Intervention face à une situation d'accident du travail:**
 - Cadre juridique, protection adaptée, examen de la victime et mise en œuvre d'action choisie en vue du résultat à obtenir, (faire) alerter en fonction de l'organisation des secours, secourir la victime de manière appropriée.
- **Compétences SST et prévention des risques professionnels dans l'entreprise:**
 - Rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise; Compétences en matière de protection et actions de prévention; Information des personnes liées à la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées.

DUREE Minimum de 12 heures sur 2 jours: 9h00-12h00 et 13h30-16h30 (heures supplémentaires si risques spécifiques dans l'entreprise/profession)

LIEU Dans l'entreprise ou en salle de formation AMET FORMATION

VALIDATION

Evaluation certificative des compétences donnant accès (si réussite) à un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois

MAINTIEN & ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Session à réaliser avant la fin de période de validité (24 mois) pour prolonger la validité du certificat

FORMATEUR

Formateur qualifié à la première intervention et à l'évacuation du personnel, certifié par le centre national de prévention et de protection (CNPP)

TARIF: 1.400€ HT par session ou 200 € HT par personne (prise en charge par AMET Santé Travail sous conditions)

CONTACT Mail: ametformation@amet.org
Tél: 01 72 59 31 67

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST



OBJECTIFS

Le Maintien et Actualisation des Compétences (M.A.C.) SST a pour objectif d'actualiser et maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation (INRS).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- **Code du Travail** (L.4121 et R4121 et suivants, R4224-15, R 4224-16).
- **Circulaire CNAMTS CIR 32/2010** du 3 décembre 2010 relative au Sauvetage.
- **Secourisme du Travail**, document de référence de l'INRS V5.01/2016.

PUBLIC CONCERNÉ

6 à 10 participants SST certifiés (sous 24 mois).

PROGRAMME (RÉSUMÉ)

- **Echanges sur les interventions:**
 - Analyse des éventuelles situations dangereuses rencontrées et sur les mesures de prévention mises en place dans l'entreprise.
- **Rappels sur l'intervention face à une situation d'accident du travail:**
 - Cadre juridique, protection, examen de la victime et mise en œuvre d'action, (faire) alerter en fonction de l'organisation des secours, secourir la victime.
- **Rappels sur les compétences SST et la prévention des risques professionnels:**
 - Rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise; Compétences en matière de protection et actions de prévention; Information des personnes liées à la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées.

DUREE 7 heures sur 1 journée: 9h00-12h30 et 13h30-17h00 tous les 24 mois

LIEU Dans l'entreprise ou en salle de formation AMET FORMATION

VALIDATION

Evaluation certificative des compétences donnant accès (si réussite) à un nouveau certificat SST valable 24 mois

FORMATEUR

Formateur qualifié à la première intervention et à l'évacuation du personnel, certifié par le centre national de prévention et de protection (CNPP)

TARIF 700€ HT par session ou 100 € HT par personne (prise en charge par AMET Santé Travail sous conditions)

CONTACT Mail: ametformation@amet.org
Tél: 01 72 59 31 67